



## **Thème de mai : le non-accès aux droits**

Pendant le mois de mai, on a cherché à comprendre tout ce qui empêche d'accéder à ses droits. Vous avez cité une série de raisons:

D'abord, on ne connaît pas toujours ses droits. Vous avez parlé de la honte qu'on ressent d'aller demander de l'aide, et de la peur d'être mal considéré, ou d'être sanctionné ou que les enfants soient placés.

Vous avez aussi parlé des problèmes avec l'administration : il y a beaucoup de conditions à remplir, on ne comprend pas tout. On doit tout prouver tout le temps, et parfois on ne peut pas prouver. C'est décourageant. Vous dites aussi que les assistants sociaux ont de plus en plus de dossiers à faire, et donc moins de temps pour accompagner les personnes.

D'après votre expérience, les administrations ne communiquent pas toujours bien entre elles. Parfois, un service va dire deux choses différentes alors que la situation de la personne est la même. Parfois, les solutions proposées ne sont pas adaptées.

Quand les décisions administratives prennent trop de temps, cela met encore plus en difficulté. Cela peut pousser les personnes dans l'illégalité.

Vous dites aussi que certaines lois existent mais ne sont pas appliquées.

## **Thème de juin : Vers un accès aux droits pour tous et toutes**

Depuis janvier, on réfléchit à cette question: comment accéder à nos droits?

Nous avons d'abord parlé du numérique et des problèmes que cela pose. En mars et avril, nous avons parlé de comment chercher et trouver les informations qui sont importantes pour nous. En mai et en juin, nous nous intéressons plus directement à comment accéder à nos droits.

En mai, vous nous avez dit que les problèmes pour accéder aux droits viennent des institutions, et des travailleurs sociaux, mais aussi du fait que certaines personnes ont trop peur, ou honte de demander leurs droits. En juin, nous voulons réfléchir ensemble à des solutions pour que tout le monde puisse accéder à ses droits.

L'ONEM (Office National de l'Emploi ; il s'occupe de verser les allocations de chômage dans toute la Belgique) a contacté ATD. Ils voient que beaucoup de personnes ont droit au chômage. Mais certaines personnes ne vont pas demander ce droit. L'ONEM voudrait comprendre pourquoi ?  
Ils seront nos invités lors de l'UP de juin. Vous avez déjà commencé à répondre à cette question, avez-vous des choses à dire sur l'ONEM ?

**Pour préparer seul ou avec d'autres**

Merci d'envoyer vos réponses à

(en utilisant au besoin une autre feuille)

Université populaire Quart Monde

Avenue Victor Jacobs 12 — 1040 Bruxelles

**En indiquant votre nom : .....**

**Question 1 : Racontez une situation où vous avez pu accéder facilement à vos droits (par exemple, logement, santé, travail, éducation, famille, vacances...).**

**Qu'est ce qui vous a aidé ? Qu'est-ce qui a bien marché ?**

**Question 2 : Avez-vous des expériences positives ou négatives avec l'ONEM ?**

Bon travail !

**Université Populaire nationale, festive et familiale Samedi 25 juin à la U-Residence de la VUB, Boulevard Général Jacques 271 1050 IXELLES.** L'UP de juin sera une UP Nationale, c'est-à-dire avec l'UP Flamande. Il y aura des ateliers festifs l'après-midi. **Merci de vous inscrire avant le 15 juin, si vous souhaitez participer.**

Pour ceux qui viennent en transports : Depuis la gare d'Etterbeek : tram 7 direction Heysel ou tram 25 direction Rogier, arrêt VUB. Depuis la gare centrale : métro 1 direction Stockel, arrêt Montgomery, puis tram 25 direction Boondael, arrêt VUB. Pour ceux qui viennent en voiture, un parking est à disposition.

### **INFOS PRATIQUES : DIFFÉRENTES MANIÈRES POUR PREPARER :**

Chacun peut répondre à la lettre et nous la renvoyer par mail à cette adresse: [universitepopulaire@atd-quartmonde.be](mailto:universitepopulaire@atd-quartmonde.be)

Vous pouvez aussi nous la renvoyer par la poste sans affranchir, **vous ne devez pas mettre de timbre.** N'hésitez pas à glisser une feuille en plus s'il vous manque de la place.

*Pour renvoyer la lettre par la poste :*

*1. Pliez la lettre en trois de façon à rendre visible cette page-ci. L'avant de la lettre est le rectangle pointillé ci-dessous. L'arrière est le texte ci-dessus que vous pouvez barrer pour que ce soit clair pour la poste.*

*2. Attachez les feuilles pliées ensemble avec un bout de papier-collant ou une agrafe, pour que la lettre ne s'ouvre pas. Déposez-là dans une boîte aux lettres rouge de la poste.*

**Inutile d'affranchir**



**ATD Quart Monde  
Avenue Victor Jacobs 12,  
1040 Bruxelles  
Maxiresponse  
P 204 207**